



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

finances

Question écrite n° 9438

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le poids toujours croissant de l'aide sociale, notamment en Lorraine. Les départements assurent l'essentiel des charges liées à l'aide sociale en France. Depuis 1985, ils ont consacré environ la moitié de leur budget de fonctionnement à l'action sociale (aide à la famille et à l'enfance, aide aux personnes âgées, aides aux personnes handicapées, RMI, etc.), la dépense globale atteignant plus de 22 milliards d'euros sur l'ensemble du territoire soit en moyenne 388 euros par habitant en 2006, contre 359 euros en 2005. C'est ce qui ressort d'une étude réalisée par la banque Dexia Credit local en partenariat avec l'ensemble des départements de France. L'alourdissement de ces charges pèse sur tous les budgets départementaux d'autant plus qu'elles affichent une progression annuelle moyenne de 5,5 % sur vingt ans en Moselle et dans les Vosges, de 5,9 % dans la Meuse et de 5,1 % en Meurthe-et-Moselle, des niveaux bien supérieurs à l'inflation. Il lui demande si elle entend donner des ressources supplémentaires au département afin de compenser les charges liées à l'aide sociale en augmentation.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9438

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 novembre 2007, page 6809

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)